

<http://universitepopulairेतoulouse.fr/spip.php?article578>



Conférence-débat : " Les risques du Travail "

- Agenda -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2016

Date de parution : 18 avril 2016

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Deux soirées débats exceptionnelles avec Annie Thébaud Mony le 18 et le 19 avril organisées avec l'association ADDEVA81 ,Les Amis de la Terre Midi Pyrénées et l'Université Populaire Toulouse.

Le 18 avril à la salle Castelbou, 22 rue Léonce Castelbou, à 20h30 conférence débat avec Annie Thébaud Mony autour du livre collectif "Les Risques du Travail"

Le 19 avril ciné débat avec la projection du film à 20h30 Utopia Toulouse "Les Sentinelles" en présence du réalisateur Pierre Pezerat

<http://universitepopulaireretoulouse.fr/spip.php?article575>

La soirée débat du 18 avril "Les Risques du travail" sera bien sûr l'occasion de débattre et de soulever les problèmes d'actualité que pose le projet de loi sur le travail El Khomry, notamment sur le versant des enjeux de la santé au travail.

Quelques exemples :

La visite médicale d'embauche obligatoire pour l'ensemble des salarié-e-s (art 44) est supprimée, le suivi médical est concentré sur les seuls salariés dits à risque. Qui va décider des salarié-e-s à risque ? Une vraie politique de santé passerait par une augmentation du nombre de médecins du travail !

C'est un véritable changement de mission de la médecine du travail, la loi de 1946 institue un contrôle étroit de la puissance publique sur la médecine du travail laquelle repose sur trois grands principes :

Son action se déploie dans l'intérêt exclusif de la santé de chaque travailleur.

Le travail étant un facteur de santé, la possibilité du maintien au travail est un des objectifs de l'institution.

Toute décision du médecin du travail qui aurait une influence sur la santé du travailleur est arbitrée par la puissance publique.

La loi de 1946 sera bafouée : le médecin du travail devrait dorénavant attester de « la capacité du salarié à exercer l'une des tâches existant dans l'entreprise » et « de s'assurer de la compatibilité de l'état de santé du travailleur avec le poste auquel il est affecté ». Il s'agit clairement d'une sélection médicale par la santé sans projet de prévenir les conditions de travail dangereuses. Cela est contraire à l'exercice clinique des médecins du travail, en référence au code de la santé publique ! Actuellement, la mission du médecin du travail inscrite dans la loi est inverse.

C'est également un plein pouvoir aux employeurs pour contester l'avis du médecin du travail, le projet El Khomry vise à retirer la compétence de la puissance publique en confiant la contestation au tribunal des prud'hommes et par son entremise à un expert devant les tribunaux, généralement sans aucune connaissance en santé au travail. C'est une menace sur un droit fondamental qui doit être arbitré par la puissance publique.

Toutes ces questions et bien d'autres seront le fil de cette soirée.

Comment lutter contre cette stratégie de prise de pouvoir sur ces services de santé au travail que le patronat continue de développer ?

Quels sont les leviers d'action tant au niveau des institutions que des dynamiques collectives , syndicales associatives dans le contexte d'aujourd'hui ?

Des témoignages lors de cette soirée illustreront le propos d'Annie Thébaud Mony, autour des enjeux économiques et sociaux ,environnementaux et sanitaires du projet de recherche et d'exploitation minière à Salau (Vallée du Haut-Salat - commune de Couflens - Ariège)"

Avec la présence et le témoignage de Jean Marie Birbes président de l'ADDEVA 81 , d'Eloïse Lebourg et Mathieu Soudais journalistes de Médiacoop qui nous projeteront quelques extraits du film qu'ils réalisent actuellement sur la mine de Salau ainsi que des membres des collectifs qui se mobilisent, Couflens Salau Demain , Collectif anti-mine de Salau et des membres des CHSCT

Vous trouverez sur notre site

– des liens et des articles sur l'actualité des projets de réouverture des mines Historique mine de Salau voir ici

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article641>

– lien Médiacop notamment film tourné lors du Festival No-Mines Land

<http://www.mediacoop.fr/rubrique/enquetes/les-1001-mines-festival-no-mines-land-episode-0>

– lien sur les états généraux de la santé au travail qui viennent de se tenir à Paris voir ici

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article620>

– lien sur le décryptage de la loi Travail voir bulletin n° 43 de Solidaires

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article656>

Le livre collectif "Les Risques du travail"

Depuis les années 1990, les conditions de travail se sont peu à peu imposées dans le débat social. Néanmoins, la situation reste critique. Les risques traditionnels n'ont pas disparu : les manutentions lourdes, l'exposition professionnelle aux cancérogènes, au bruit ou aux vibrations demeurent répandues... De plus, certaines « améliorations » n'ont fait que déplacer et dissimuler les problèmes, telle l'externalisation des risques grâce à la sous-traitance

<http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L161xH250/9782707178404-f12ce.gif>

. Dans le même temps, les transformations du travail et des modalités de gestion de la main-d'œuvre ont fragilisé les collectifs et accru l'isolement des salariés, conduisant à une montée visible de la souffrance psychique. Face à ces évolutions, il est plus que jamais nécessaire que tous les acteurs concernés, en particulier les salariés eux-mêmes et leurs représentants, s'approprient les connaissances indispensables pour améliorer la protection de la santé sur les lieux du travail. Tel est le but de ce livre, qui renouvelle intégralement sa première édition de 1985, laquelle avait fait date. Trente ans après, cette refonte s'imposait : cet ouvrage présente de manière accessible à un large public les connaissances les plus récentes sur les risques du travail, dans tous les secteurs. Mobilisant une équipe internationale de spécialistes et prenant en compte des expériences conduites dans de nombreux pays, il constitue à la fois une référence incontournable pour réfléchir à l'avenir de la prévention et un outil pratique proposant des pistes d'action.

Prendre la main sur son propre travail, c'est aussi commencer à reprendre la main sur le monde.

Annie Thébaud-Mony est sociologue ,directrice de recherches honoraire à l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), spécialiste des cancers professionnels est chef de file du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-Saint-Denis (Giscop 93)

Elle est aussi partie prenante ailleurs porte-parole de réseaux citoyens de lutte pour la santé contre les risques industriels. Elle est également l'auteure de "Travailler peut nuire gravement à votre santé" (La Découverte/Poche 2008) et la "Science Asservie"

Elle est présidente de l'association Henri Pézerat, et porte-parole de l'association Ban Asbesto France (association de lutte contre l'amiante)

Jean- Marie Birbés est président de l'ADDEVA 81 Association de Défense des Victimes de l'Amiante du Tarn et membre de l'association Henry Pezerat

<http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L167xH280/widget-86e40.png>

Vous pourrez lors de cette soirée vous procurer les livres d'Annie Thébaud Mony mis à notre disposition par notre partenaire la Librairie Terra Nova.

<http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L263xH400/9782707154750-2-7fde6.jpg>